

Maison du Parc

Les membres du Bureau fixent une échéance

Vendredi 6 février à Hargnies, les membres du Bureau du Parc naturel régional des Ardennes (PNR), se sont réunis pour débattre, notamment, du dossier de l'implantation de la future Maison du Parc.

Après avoir rappelé les différentes étapes du processus ayant abouti au choix de la commune d'Hargnies pour accueillir cette maison et les critères auxquels elle doit répondre, le président du PNR, Jean-Marie Meunier, a invité André Vincent, maire d'Hargnies, à faire le point sur la situation actuelle avant d'ouvrir le débat général.

Le Bureau s'est ensuite positionné à l'unanimité sur le calendrier et la procédure à tenir. **Au plus tard, le 22 mars, le conseil municipal d'Hargnies se sera prononcé par délibération sur l'unique site de la place du Launet et, si besoin est, la population se sera, elle aussi, prononcée.**

Le Comité Syndical, invité à se réunir le mardi 7 avril prochain, aura le cas échéant, si Hargnies ne pouvait plus accueillir la Maison du Parc, à se prononcer sur la nouvelle localisation parmi les trois communes n'ayant pas été retenues précédemment (Les Mazures, Renwez et Revin), sous réserve qu'elles soient à nouveau candidates.

.....
-> Pour plus d'informations, **merci de prendre contact avec Jean-Marie MEUNIER**, Président du PNR
par mail : jmmeunier@cr-champagne-ardenne.fr
.....